



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

### Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

Nom du produit Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

Numéro du produit L0152-063C

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Petroleum lubricating grease

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fabricant Lubriplate Lubricants Co.  
Corporate Headquarters  
129 Lockwood Street  
Newark, NJ 07105

Midwest Office & Plant  
1500 Oakdale Ave.  
Toledo, OH 43605  
419-691-2491  
419-693-3806

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Chem-Tel: 1-800-255-3924 (US & Canada only)  
01-813-248-0585 (Outside US & Canada)

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

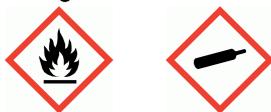
Dangers physiques Flam. Aerosol 1 - H222 Gaz Press., Comprimés - H280

Dangers pour la santé Non Classifié

Dangers environnementaux Aigu Aquatique 3 - H402 Chronique Aquatique 3 - H412

##### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>Distillates (petroleum), hydrotreated light</b> Numéro CAS: 64742-47-8	<b>30-60%</b>
<b>Classification</b> Tox. Asp. 1 - H304	
<b>Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic</b> Numéro CAS: 64742-52-5	<b>5-10%</b>
<b>Classification</b> Non Classifié	
<b>Residual oils (petroleum,) solvent-refined</b> Numéro CAS: 64742-01-4	<b>1-5%</b>
<b>Classification</b> Irrit. Peau 2 - H315	
<b>zinc oxide</b> Numéro CAS: 1314-13-2 Facteur M (aiguë) = 1                      Facteur M (chronique) = 1	<b>1-5%</b>
<b>Classification</b> Aigu Aquatique 1 - H400 Chronique Aquatique 1 - H410	
<b>Carbon black</b> Numéro CAS: 1333-86-4	<b>1-5%</b>
<b>Classification</b> Non Classifié	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

<b>Orale</b>	En cas de doute, consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou s'ils persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Rincer avec de l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Protections des secouristes</b>	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Renseignements généraux</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
<b>Inhalation</b>	Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Orale</b>	Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.
<b>Contact cutané</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Notes au médecin</b>	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Le produit est inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

<b>Dangers spécifiques</b>	Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Les contenants d'aérosol qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse à partir du lieu d'incendie. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

### Conseils aux pompiers

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

<b>Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie</b>	Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.
<b>Équipements de protection spéciaux pour les pompiers</b>	Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Risque d'explosion. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé.
----------------------------------	--

#### Précautions relatives à l'environnement

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique.
--	---

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Dans des conditions normales de manutention et d'entreposage, des déversements en provenance de contenant d'aérosol sont peu probables. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur. Déversements Mineurs: Essuyer avec un chiffon absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité. Déversements Majeurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et absorber avec une vadrouille. Alternativement, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec une matière inerte, sèche et placer dans un récipient convenable à l'élimination des déchets. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.
------------------------------	---

#### Références à d'autres sections

<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.
--------------------------------------	--

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter de rejeter dans l'environnement aquatique. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. La pulvérisation s'évaporerait et refroidirait rapidement et en cas de contact avec la peau, pourrait provoquer de l'engelure ou des brûlures par le froid. Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver à l'écart des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Entreposage pour matières dangereuses diverses.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

##### **Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy naphthenic**

Mineral oil, excluding metal working fluids (pure, highly and severely refined)  
ACGIH

##### **zinc oxide**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 2 mg/m<sup>3</sup> fraction respirable  
Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 10 mg/m<sup>3</sup> fraction respirable

##### **Carbon black**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 3 mg/m<sup>3</sup> fraction inhalable  
A3

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A3 = Confirmé être cancérigène pour les animaux avec pertinence de cancérigénèse inconnue pour l'homme.

### Contrôles de l'exposition

#### **Équipement de protection**



#### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Fournir un système adéquat de ventilation. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

<b>Protection des yeux/du visage</b>	À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.
<b>Protection des mains</b>	Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Éviter le contact avec la peau.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les émissions provenant des systèmes d'aération ou de l'équipement relié aux procédés de travail doivent être vérifiées pour assurer leur conformité aux exigences de la législation concernant la protection de l'environnement. Dans certains cas, il faudra utiliser des épurateurs d'émanations, des filtres, ou porter des modifications techniques aux équipements de procédées afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Aérosol.
<b>Couleur</b>	Noire. Grise.
<b>Odeur</b>	Solvant.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	-18°C/-0.4°F Cleveland à creuset ouvert.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b>	Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 0.9 % Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 7 %
<b>Tension de vapeur</b>	115 psig @ 54°C

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

<b>Densité de vapeur</b>	> 1
<b>Densité relative</b>	0.98
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	31 cSt @ 100°C/212°F
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne satisfait pas aux critères de classification comme comburant.

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
<b>Matières incompatibles</b>	Matières comburantes. Chlore.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

##### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### **Cancérogénicité selon le CIRC**

Contient une substance reconnue pour causer le cancer chez des animaux de laboratoire. CIRC Groupe 2A l'agent est probablement cancérogène pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires.

### **Renseignement généraux**

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

#### **Inhalation**

Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### **Orale**

Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.

#### **Contact cutané**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Contact oculaire**

Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

#### **Voie d'exposition**

Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

#### **Organes cibles**

Pas d'organe cible connu.

## 12. Données écologiques

### **Toxicité**

Aigu Aquatique 3 - H402 Chronique Aquatique 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

### **Coefficient de partage**

Pas disponible.

### Mobilité dans le sol

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui seront facilement évaporés de toute surface.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

**Méthodes d'élimination** Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas percer ni incinérer les récipients vides à cause d'un risque d'explosion. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu.

## 14. Informations relatives au transport

### Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD)	1950
Numéro ONU (IMDG)	1950
Numéro ONU (OACI)	1950
Numéro ONU (DOT)	UN1950

### Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD)	AEROSOLS
Désignation officielle de transport (IMDG)	AEROSOLS
Désignation officielle de transport (OACI)	AEROSOLS
Désignation officielle de transport (DOT)	AEROSOLS

### Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du DOT	2.1
Étiquette du DOT	2.1
Classe de la LTMD	2.1
Étiquette de la LTMD	2.1
Classe de l' IMDG	2.1
Classe/division de l'OACI	2.1

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

### Étiquettes de transport



### Étiquette de transport du DOT



### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-D, S-U

### 15. Informations sur la réglementation

#### Inventaires

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

*Distillates (petroleum), hydrotreated light*

*Petroleum gases, liquefied, sweetened*

*Asphalt, oxidized*

*Residual oils (petroleum,) solvent-refined*

*Petroleum Resins*

*Residues (petroleum), atm. tower*

*Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic*

*zinc oxide*

*12-hydroxystearic acid*

*Carbon black*

*Tallow*

*Petroleum oil*

*Polyisobutylene*

### 16. Autres informations

**Abréviations et acronymes liés à la classification** Aerosol = Aérosol  
Press. Gas, Compressed = Gaz sous pression: Gaz comprimés  
Aquatic Chronic = Dangers touchant les milieux aquatiques (chroniques)

**Conseils relatifs à la formation** Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

**Date de la révision** 2018-08-20

**Numéro de la FDS** 5212

## Gear Shield Extra Heavy - Aerosol (for Canada)

**Mentions de danger intégrales** H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**End of SDS**

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.